

**Zeitschrift:** L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages

**Band:** 1 (1907-1908)

**Heft:** 12

**Rubrik:** Questions administratives

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHEZ NOUS

**Chez nos régleuses.** — Serait-ce être trop indiscrète de signaler à nos camarades du comité des horlogers une exploitation sans pareille des apprentis? Si mes souvenirs ne me trompent pas, une commission fut nommée qui décida de ne plus faire payer l'apprentissage du réglage. Par contre, toute personne voulant apprendre le métier devait faire six mois d'apprentissage pour les plats et une année pour les breguets.

Qu'est devenue cette résolution? Mystère!

C'est peut-être la raison pour laquelle ces jours derniers, un maître régleur bien connu sur la place de Bienne contractait un apprentissage pour les breguets d'une durée d'une année et d'une indemnité de 300 francs. Notre profession deviendrait-elle le privilège des fortunés? C'est honteux, honteux.

**Dans les ébauches.** — Dans une fabrique d'horlogerie des plus en vue, dont la réputation est universelle, une ouvrière se présentait ces jours derniers pour commencer le travail. On lui donna pour ouvrage les machines à tailler à conduire. Le chef de la partie était tout à la joie, n'ayant jamais rencontré ouvrière si habile, qui, dès le début, réglait elle-même les automates. L'ouvrière voulut savoir son gain. Aussi quelle ne fut pas sa surprise, quand on lui offrit 1 fr. 50 par jour, elle qui était habituée à un salaire lui permettant de vivre honnêtement. L'ouvrière alla réclamer chez le patron qui, pour toute réponse lui dit textuellement qu'elle « se foutait » de lui. L'ouvrière quitta immédiatement l'usine et constata de ses propres yeux que la réputation de bonnes maisons qu'on fait à certaines fabriques n'était pas des plus conformes à la réalité.

Ah! si ces dames de l'« Anémone » et de la « Perce-Neige » usaient un tout petit peu de leur influence sur leurs époux ou leurs fils, que de malheureuses n'épargneraient-elles pas à la prostitution!

## AU DEMORS

Nos camarades d'Autriche ont leur congrès en même temps que nous. Souhaitons que notre cause commune reçoive une sérieuse impulsion, le même jour, à Vienne comme à Bienne.

Salutations cordiales d'un pays à l'autre!

\* \* \*

Il semble bien que les femmes du Maroc ne sont point les musulmanes demi-civilisées ou barbares que l'on a coutume de nous représenter.

Vous savez qu'à l'heure actuelle le Maroc est engagé dans une guerre de liberté contre les hordes conquérantes des États de l'Europe. Une des villes les plus florissantes des braves Marocains a été détruite de fond en comble et sur les ruines des maisons de commerce de Casablanca, les vainqueurs ont planté leur culture : de mauvais théâtres de vanité et des bordels.

Faut-il s'étonner alors que les « sauvages » se

défendent contre semblable « civilisation »? Quel était le plus habile des agresseurs de l'Europe? Ils sont habitués à la servilité et, pour de l'argent, pensaient-ils, ainsi que pour un brillant uniforme, on peut tout avoir également au Maroc, tout comme en Europe.

C'est pourquoi, par la flatterie, ils tentèrent d'organiser chez les Marocains même un corps de police dirigé contre la population indigène.

Mais rien n'y fit : ni les bonnes paroles, ni l'or rutilant, ni les uniformes les plus brillants. Les hommes refusèrent de faire cette besogne de traitres.

Et que donnèrent-ils comme raison de leur refus? « Si nous faisons cela, toutes les femmes nous boycotteront et les femmes qui nous ont été confiées nous quitteront. »

Quelle puissance n'avons-nous pas, nous autres femmes! Quand, un jour, nous déclarerons dans le monde entier :

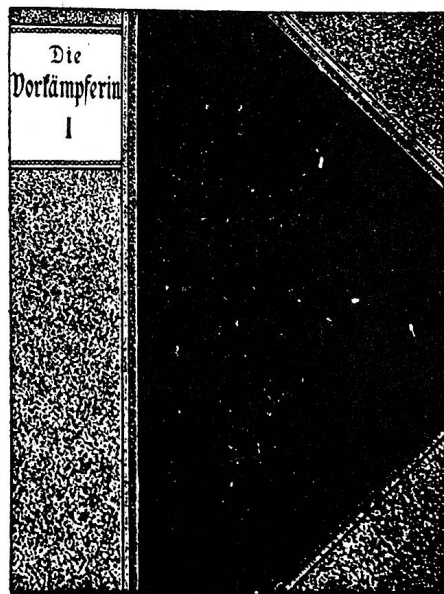
« Je ne veux pas aller avec un traître. »

Quelle force colossale nous serons alors pour le bien! Quelle force nous pouvons être aujourd'hui déjà! Il ne suffit que d'une chose : c'est que toutes le veuillent!

M. T. S.

### Questions administratives.

Un de nos plus anciens camarades a confectionné pour toutes nos abonnées une ravissante couverture noire, aux angles et au dos de toile rouge, avec trois rubans pour la fermer, le tout pour le prix fabuleusement bas de 1 franc. Ceux



ou celles qui préfèrent donner leur collection annuelle à la reliure peuvent avoir cette couverture au prix de 60 centimes.

Et qui veut faire relier *L'Exploitée* paiera pour le tout, couverture comprise, 1 fr. 50.

Adresser les commandes à la rédaction du journal.

Lausanne (La Perlaudetta) — Imprimerie des Unions ouvrières.